



Réunion ordinaire

Association Suisse de Feng Shui Chue Style Samedi 22 avril 2017

Présents :

Comité : Laurent Paillard Président
Jean-Claude Faivre Vice Président
Céline Rey Stump Coordinatrice
Christian Chanson Trésorier
Chantal Combépine Secrétaire PV

Membres : Lionel Bustini, Nicole Haas, Ursula Hostettler, Olga Nalivkina-Barberis, Monique Pfister, Magali Weiss

Excusés : Coralie Chanson Coehlo, André Fluckiger, Brigitte Gammuto-Jan, Dominique Gros, Sonia Maruzzo Selic, Mandy Mc Gill, Alberto Polla, Chrystèle Savé, Nathalie Sofia, Véronique Wiget Dumoulin

Ouverture de la séance : 9h45

Laurent propose que pour les PV ne soient plus notés les personnes « excusées », mais seulement celles qui ont répondu présent, afin de simplifier les PV.

Il nous informe que Marianne Bénech Heiniger n'est plus membre et quelle sera retirée de la liste des membres asap.

Comme proposé par Laurent, nous parlons de la Charte éthique de la Chue Suisse. **Magali**, qui s'est occupé de la tâche, explique que son texte s'est inspiré de différents documents et particulièrement de celui de Heidi Pran (Vice Chairman, Chue Foundation).

Ce texte sera publié sur notre site internet, dans le volet destiné au public ; il est donc important qu'il soit simple mais fidèle à nos valeurs, sans être aussi complexe que notre serment.

Après plusieurs modifications, dont l'ajout d'un paragraphe concernant l'usage du logo de la Chue, le texte est adopté à l'unanimité.

Jean-Claude nous lit le Serment de la Chue qui est édité au début du support du module C (figure dans la dernière newsletter en français). Il est proposé qu'il figure dans l'historique de notre site.

Christian mentionne que l'utilisation du logo n'est pas autorisée après une démission ou une sortie de l'association.

Magali, suite à plusieurs plaintes reçues (dont une de ses élèves) concernant une consultante diplômée de la Chue pas membre de la fondation. (Mme Marie-Reyes Thimotée). Les doléances portent sur le prix demandé (très élevé), l'absence de rapport écrit et le manque de suivi, en plus du manque de résultats. Le comité d'éthique (de l'époque) de la Chue « mère » a contacté cette personne, et celle-ci a refusé toute discussion et tout remboursement. Malheureusement, aucun argument ne peut être retenu contre sa pratique, bien que cela cause du tort à notre profession.

C'est une belle démonstration de la raison d'être de la charte éthique et de l'utilisation de notre logo. Il faut encore savoir qu'à la fondation, c'est Grand Maître (GM) Chan qui a repris l'éthique. Si nous devons recevoir une plainte, nous commencerions d'abord par la traiter, et, s'il ne devait pas y avoir d'accord possible, alors cette dernière serait envoyée à Edimbourg.

Laurent aborde le thème du « nouveau » flyer dont nous avons déjà parlé lors de la réunion précédente. Il est convenu qu'elle soit refaite par un petit groupe puis présentée à la Chue Suisse une fois l'ébauche terminée. Les volontaires parmi les personnes présentes sont : Olga, Magali, Laurent, Céline et Chantal. Il demande à qui s'adresse t'il : pour les clients ou pour les élèves/membres ? Christian nous dit que nous avons le budget pour ce projet. Olga demandera à GM Chan quels sont nos atouts supplémentaires par rapport aux autres écoles. Ce projet est adopté à l'unanimité et Laurent lance le projet en proposant un skype le lundi soir suivant.

Céline nous parle des modalités pour l'AG au Pays de Galles et nous précise que toutes les informations sont sur le site (espace « membres »/ AGM's). Pour ceux qui veulent en savoir plus, voir le site de la Chue internationale : <http://doc.chuefondation.org>.

Laurent propose le partage de voiture.... Pour les personnes intéressées le contacter rapidement ! La question est posée, à savoir si nous présentions un sujet de Recherches. Rien n'a été prévu pour l'instant. Ce dicastère est sous la responsabilité de Alberto. Il est aussi proposé de revoir notre organisation pour pouvoir le présenter à l'AGM internationale, bien avant cette dernière et non pas « à l'arrache » pour dire d'avoir quelque chose à montrer.

L'AG Chue Suisse se tiendra le samedi 3 juin . Un mail sera envoyé les jours prochains, car il est important de savoir le nombre de personnes présentes (du fait que cela tombe sur le weekend de Pentecôte.) Merci pour la prompt réponse de chacun.

Diverses propositions de sujets sont discutées :

- Il y a la proposition de Laurent quant à l'analyse de la bibliothèque de Montricher, (Fondation Jan Michalski) avec son architecture très particulière. Laurent va les contacter.
- Céline s'est aussi renseignée sur la possibilité de rencontrer Joëlle Chautemps pour ses activités liées à l'énergie des lieux ainsi que celle des couleurs. Malheureusement, ceci ne sera faisable que l'an prochain, car cette personne a un agenda déjà bien chargé et n'est pas libre pour la date de notre AGM.
- Il y a aussi la proposition de se rendre à l'EPFL à Dorigny, pour une étude sur Le bâtiment du Rolex Learning Center.

Une remarque est faite concernant les délais d'annonce des cours ; suite au mail de Magali pour l'annonce de celui de Chi Gong. Il est difficile, pour certains membres, d'y participer car l'agenda est déjà bien chargé. Le weekend précédent il y a le cours de Ba Zi, et le suivant, l'AGM au pays de Galles. Magali nous explique qu'elle verra selon le nombre de personnes inscrites et s'il peut être replacé en novembre, selon les dispositions de l'enseignante Olga Nalivkina.

Christian nous informe que le prix des cotisations devrait être augmenté l'an prochain. Il attend des d'informations après l'AGM internationale.

Magali nous livre son sentiment concernant le dernier PV, suite aux modalités à suivre pour les nouveaux membres. Comme relaté lors de la dernière assemblée, Céline publiera les modalités pour faire partie de la Chue Suisse sur le site internet.

Levée de la séance à 12h00/CC